

## SOMMAIRE

### Équipements sportifs p2

Le dojo au top



### Patrimoine p2

St-Genest-lerpt, pays d'art et de culture



### Santé p3

Espaces publics extérieurs : Saint-Genest-Lerpt s'engage



### Nécrologie p3

Georgette Brunon nous a quittés



## 22

C'est le nombre de métropoles en France dont Saint-Etienne Métropole, 15<sup>e</sup> par la population.

## Chronique du maire, Christian Julien



La rentrée s'est effectuée dans des conditions que d'aucuns jugent satisfaisantes. En effet, nos services et les entreprises ont mis à profit la période estivale pour mettre à niveau les équipements nécessaires à cette rentrée, et par ailleurs, sur les gros chantiers, pour tenir les délais qui nous étaient impartis.

S'agissant des rythmes scolaires, la municipalité a pris un engagement qui va trouver prochainement sa traduction concrète : les parents seront consultés sur la typologie de semaine qu'ils souhaiteront, et l'organisation des activités périscolaires qui s'y rattachent. Leur décision sera respectée dans la transparence la plus totale.

*Le temps de la reprise est bien amorcé, et le travail ne manque pas.*

Sur l'aménagement de la place Carnot, le suivi du chantier est assuré par nos services et ceux de Saint-Etienne-Métropole dans un tempo cadencé, qui laisse espérer une livraison à bonne date. Un document d'information sur l'évolution du chantier accompagne la démarche, conformément aux engagements qui ont été pris.

Enfin, le projet de restaurant scolaire entre dans sa phase de préparation par l'architecte, après une présentation des esquisses aux parents, enseignants et personnels du restaurant scolaire, avec la prise en compte des observations relatives à l'amélioration du projet.

Vous le constatez, le temps de la reprise est bien amorcé, et le travail ne manque pas.

Fidèlement vôtre.

## Zoom sur LE HANDBALL 9<sup>e</sup> championnat de France des sapeurs-pompiers

Les 8 et 9 septembre derniers, le département de la Loire a accueilli le 9<sup>e</sup> championnat de France de handball des sapeurs-pompiers dans notre commune et à Roche-la-Molière.

Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture et son tirage au sort des poules, en présence de nombreux élus et d'officiers, les 24 équipes divisées en 6 poules se sont affrontées tout au long du week-end. Le vendredi, de nombreux écoliers lerptiens et rouchons ont assisté à cette cérémonie et encouragé les équipes. La finale s'est déroulée à Roche la Molière et a vu la victoire de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.



Cérémonie d'ouverture du championnat de France

# Isolation thermique et phonique : le dojo au top

Le 16 septembre dernier, c'est en présence d'élus, de jeunes du conseil municipal d'enfants et d'associations sportives que Christian Julien, Maire, a inauguré les installations d'isolation thermique et phonique du dojo.

**É**paulé dans sa tâche par Régis Juanico, député, Pierrick Courbon, conseiller départemental et André Serre, adjoint aux sports, Christian Julien a présenté à l'assemblée le dojo du gymnase Elda et Fleury Grangette, désormais isolé phoniquement et acoustiquement.

Dès juillet, les entreprises Meunier Marnat (menuiserie intérieure), Gounon (plâtrerie) et MS Plomberie (chauffage aérothermes) sont intervenues conjointement pour poser une cloison entre le dojo et le reste du gymnase.



## UNE AMÉLIORATION ATTENDUE

La cloison mise en place est coupe-feu et partiellement vitrée pour une luminosité suffisante. Un habillage bois permet l'isolation acoustique. Ces aménagements aboutissent ainsi à la réduction des nuisances sonores entre les deux niveaux du gymnase, tout en régulant la température ambiante de la mezzanine, en été comme en hiver. Les activités dans

le gymnase ont pu reprendre normalement début septembre.

159 569,63 € TTC auront été nécessaires à la réalisation de ces travaux. A noter que la collectivité a bénéficié d'une aide de l'État de 27 406 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, et de la réserve parlementaire du défunt sénateur Jean-Claude Frécon d'un montant de 10 000 €.

## PATRIMOINE

# Saint-Genest-Lerpt, pays d'art et de culture

Dans le cadre de sa compétence « tourisme », Saint-Etienne-Métropole a souhaité relayer l'action de certaines collectivités qui avaient, dans le passé, initié une démarche de labellisation « ville d'art et d'histoire » (Saint-Etienne et Saint-Galmier), ou pays d'art et d'histoire (communes du pays de Saint-Bonnet le Château).



La chapelle, un des fleurons du patrimoine lerptien

Pour ce faire, Saint-Etienne-Métropole va porter sa candidature pour obtenir le label « pays d'art et d'histoire » pour l'ensemble des communes de la future métropole. L'intérêt de ce label est évident en matière touristique, par le repérage des valeurs patrimoniales et culturelles de notre territoire, et par la meilleure connaissance de nos atouts en la matière. L'objectif étant à terme, de publier un guide à destination de tous les visiteurs de notre région.

Pour Saint-Genest-Lerpt, comme pour toutes les communes, un travail préalable d'inventaire de nos potentialités est à effectuer. Tant le patrimoine public, que privé, peut-être visé, dès lors qu'il est remarquable et emblématique. Le passé minier, la passementerie, mais aussi les fresques de Greschny de la chapelle N.D. de Pitié, ou le papier-peint panoramique du château Colcombet, figureront dans une liste qui n'est pas limitative, mais qui a vocation à mieux faire connaître notre commune, à travers l'art et l'histoire.

Cette initiative est à saluer comme une meilleure connaissance de notre territoire, vu de l'extérieur.



Marie-Louise Denis lors de ses 101 ans

## NÉCROLOGIE

### Marie-Louise Denis, doyenne des Lerptiens, nous a quittés

**C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Louise Denis, doyenne des Lerptiens, survenue le 10 août dernier.**

Elle aurait eu 103 ans le 7 novembre prochain. Bien qu'en maison de retraite à Saint-Just Saint-Rambert, Madame Denis était toujours lerptienne et de ce fait doyenne des Lerptiens. La municipalité tenait à lui rendre hommage et présenter à ses proches ses plus sincères condoléances.



## Espaces publics extérieurs sans tabac : Saint-Genest-Lerpt s'engage

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces publics, la Ville de Saint-Genest-Lerpt met en place, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, des espaces publics extérieurs sans tabac.

**E**n France, chaque année, 73 000 personnes décèdent des méfaits du tabac, dont 44 000 par cancer. En Auvergne-Rhône-Alpes, le baromètre santé précise que la moitié des fumeurs exprime le désir d'arrêter de fumer et que la part des gros fumeurs a considérablement baissé (de 42 % à 12% chez les hommes et de 28 % à 8 % chez les femmes).

Le décret instaurant l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux est paru le 29 juin 2015 au Journal officiel. Annoncé dans le cadre du Plan national de réduction du tabagisme, il a pour objectif de protéger les jeunes de l'entrée dans le tabagisme.

### LE TABAC, 1<sup>RE</sup> CAUSE DE CANCERS ÉVITABLES

La Ligue encourage et accompagne la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie. Le label Espace sans tabac vise à éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants, à promouvoir la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains, à préserver l'environnement des mégots de cigarettes, et enfin réduire et encourager l'arrêt du tabac. Dans le cadre de la convention signée le 20 septembre 2017, la Commune s'engage ainsi à faire respecter l'interdiction de consommation de tabac dans ses aires de jeux, conformément au décret.



### DEUX PARCS LABELLISÉS

Le jardin de la Verchère et le parc du Minois inaugurent cette démarche en instaurant un périmètre réservé à l'application de cette réglementation. Ceux-ci seront bientôt dotés d'une signalétique spécifique facilement reconnaissable. Une découverte des sites sera organisée en présence de la presse et des élus. Le début expérimental de cette disposition trouvera peut-être à s'étendre à d'autres lieux publics extérieurs (stades, abords des écoles).

### NÉCROLOGIE

## Hommage à Georgette Brunon, bénévole à la médiathèque

C'est également avec tristesse, que nous avons appris le décès de Georgette Brunon, survenue le 5 septembre 2017 à l'âge de 74 ans.



Elle a consacré sa vie à l'amour de la lecture et des autres. Après avoir enseigné la littérature à des milliers d'élèves, c'est bénévolement qu'elle a mis ses compétences au service des Lerptiens par le biais de la bibliothèque associative, puis de la médiathèque municipale.

Toujours discrète, elle était pourtant très présente lors des animations à destination de tous les publics, en particulier les accueils des scolaires et les petits-déjeuners musicaux. « Geo », comme on la surnommait, participait activement à la constitution du fonds de livres.

La municipalité tenait à lui rendre hommage et présenter à ses proches ses plus sincères condoléances.

## 100% utile

### JUSTICE

**CDAD** Permanence du juriste du CDAD (Conseil départemental d'accès au droit) mardi 3 octobre de 9h à 12h en mairie. Prendre rendez-vous au 04 77 50 51 80.

### JUSTICE

**CONCILIATION** Permanence de la conciliatrice mercredi 18 octobre de 8h30 à 11h30 en mairie. Prendre rendez-vous au 04 77 50 51 80.

### ATELIERS INFORMATIQUES MÉDIATHÈQUE

A chaque rentrée, sa nouveauté : cette année, c'est le début des ateliers informatiques à l'&sp;erluette. Du 3 octobre au 12 décembre, des mini-sessions sont ouvertes aux débutants ou à ceux qui ont quelques prérequis. Ces mini-sessions sont proposées sur une ou deux demi-journées, sur inscription et dans la limite des places disponibles. Cinq thèmes ce trimestre : se familiariser avec la souris et le clavier, télécharger des photos sur son ordinateur, débiter avec windows 7, créer une adresse mail, déposer une annonce gratuite sur un site. Les cours sont proposés aux abonnés adultes de la médiathèque, ils sont gratuits. Pour plus d'information : 04 82 24 00 28.

### RECHERCHE BONNES VOLONTÉS

**JUMELAGE** Le comité de jumelage souhaite se donner un nouvel élan et cherche à élargir sa composition. Aussi, il est lancé un appel aux bonnes volontés. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie auprès de Quentin Vitart. Tél. : 04 77 50 57 30.

### PASSAGE EN MÉTROPOLE VALIDÉ INTERCOMMUNALITÉ

C'est désormais officiel, Saint-Etienne Métropole devient une métropole le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le décret portant sur le passage de la communauté urbaine en métropole a été signé le 1<sup>er</sup> septembre 2017.



## Une séance peu ordinaire Jani Nuutinen Magie mentale

Samedi 21 octobre, 20h30

Rendez-vous devant la mairie

Ce bonhomme au léger accent finnois, au regard fin, bleu acier, aux allures de docteur en sciences occultes et en alchimie, saisit le fil de la chance et du destin et vous emmène dans le passé où la magie était encore présente dans les esprits des hommes au quotidien. Ce maître de l'illusion invente un ingénieux bricolage d'effets magiques et se livre à d'insolites expérimentations chimiques épatantes et plutôt risquées... D'un tour de main, il fait surgir l'incompréhensible.

À partir de 10 ans

Attention, nombre limité de places

Tarifs : normal 12 € - réduit 7 €  
Gratuit moins de 12 ans

Infos : 04 77 50 57 30



## Cuba, l'éternel espoir

Vendredi 6 octobre, 20h30

Espace André Pinatel

Film de Sergio Cozzi

Tarifs : normal 5 € - réduit 3 €

Gratuit moins de 12 ans

Infos : 04 77 50 57 30



## Repas caritatif au profit du Téléthon

jeudi 19 octobre, 19h30

Lycée hôtelier le Renouveau  
Château Colcombet

Organisé par le Comité des fêtes en  
partenariat avec le Lycée

Inscriptions avant le 6 octobre

au 04 77 90 76 80.



## Randonnées d'automne VTT et route

Samedi 21 octobre

Salle Louis Richard

Organisé par les Cyclos Lerptiens



## Thé dansant

Dimanche 29 octobre,  
14h30

Salle Louis Richard

Animé par  
Michel Madeira



Organisé par le Comité des fêtes  
au profit du Téléthon

Infos : 04 77 90 19 58



Samedi 7 octobre, 20h45

Dimanche 8 octobre, 15h15

Vendredi 27 octobre, 20h45

Samedi 28 octobre, 20h45

Dimanche 29 octobre, 15h15

## Cinéjeunes

Mardi 24 octobre, 15h15

Salle André Pinatel

Programme disponible sur  
[www.ville-st-genest-lerpt.fr](http://www.ville-st-genest-lerpt.fr)  
à compter du 1<sup>er</sup> octobre

Tarifs : normal 5,50 € - réduit 4,80 €